



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0

Tél. : (819) 848-2321 Fax : (819) 848-2202

Site Internet : www.saintfelixdekingsey.ca

Courriel : reception@saintfelixdekingsey.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par le soussigné, monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey QUE;

Le règlement numéro 578-2 modifiant le règlement numéros 578 relatif à la numération, l'affichage et l'installation des plaques de numéros civique a été **Adopté** au conseil lors de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022.

Le règlement numéros 600-1 modifiant le règlement numéros 600 concernant le mesurage et la vidange des fosses septiques a été **Adopté** au conseil lors de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022.

Donné à Saint-Félix-de-Kingsey, le 016^e jour du mois de décembre 2022.

publication

Je, Alexandre Côté, directeur général / greffier-trésorier, exerçant au 1205, rue de l'Église, à Saint-Félix-de-Kingsey, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant LES RÈGLEMENTS NO : 578-2 et 600-1 ont été **Adoptés** au conseil lors de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022 et publiés aux endroits prévus à cette fin le 16 décembre 2022 conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI je donne ce certificat de publication ce 16 décembre 2022.

Alexandre Côté
Directeur général et greffier-trésorier